



formation
jeunesse
représentation
international
innovation sociale
fédéralisme

BILAN

C NOUS

des élus de la

FAGE



2012 DEUX ANS D'ENGAGEMENT
2014 POUR LES ÉTUDIANTS



+ d'infos sur

www.fage.org



BILAN 2012-2014

Le mot du Président de la FAGE



Dans un mois, les élus étudiants au conseil d'administration du Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires seront renouvelés. C'est l'occasion pour la FAGE de revenir sur deux années d'action de son équipe d'élus CNOUS.

Ces deux années ont été riches en victoires, en progressions et en propositions, mais ont aussi été ponctuées d'oppositions fermes, notamment concernant le budget, et de mobilisations. La FAGE entretient un lien particulier avec les oeuvres universitaires. Ce sont en effet les associations étudiantes qui les ont créées et portées à bout de bras au début du XX^e siècle, dans un souci de solidarité, d'égalité des droits et de gestion militante d'oeuvres pensées et gérées par les étudiants. C'est dans ce même esprit, et avec des convictions intactes que la FAGE a agi pendant ces deux années. Le bilan qui suit dresse un tableau en demi-teinte du réseau des Oeuvres. Si une réforme ambitieuse a été amorcée en faveur des aides sociales directes, avec plus de 450 M€ sur la table, la FAGE s'interroge sur les moyens globaux qui ont été attribués aux CROUS pendant ces deux ans. Entre restrictions, coupes et inadéquation des moyens aux missions, notamment en ce qui concerne la restauration sociale et le logement, il est dur de prédire avec assurance et sérénité un avenir de progrès et d'innovation pour les CROUS. C'est pourtant pour cet avenir que l'équipe d'élus CNOUS de la FAGE a oeuvré pendant deux années, en obtenant une première réforme des bourses allant clairement dans le sens d'une Aide Globale d'Indépendance, en s'opposant à toutes les propositions de gel, de surgel et de diminution des moyens, en proposant des solutions innovantes aux problèmes concrets que rencontrent tous les jours les étudiants.

Du 6 au 27 novembre derniers, les étudiants de France étaient appelés à désigner leurs 196 représentants étudiants au sein des CROUS. Lors de ces élections, la FAGE est restée fidèle à sa vision des oeuvres en portant un programme ambitieux liant les solutions pratiques et immédiates à des revendications de réformes structurelles et politiques. Quand certains ont fait le choix de travestir leurs idées au prix d'une poignée de voix, la FAGE a continué à sensibiliser à la nécessité d'un CROUS guichet unique au coeur de la vie étudiante et d'une poursuite de la réforme des bourses visant à la mise en place de l'Aide Globale d'Indépendance. Le résultat est sans appel. Enregistrant une progression historique, la FAGE a obtenu la confiance des étudiants et pourra donc compter sur 79 élus CROUS issus des associations étudiantes. Ce témoignage place la FAGE dans un devoir de réussite, un impératif de résultat qui devra se traduire par une amélioration sensible des conditions de vie et d'études d'ici à 2017.

Dans quelques semaines, les 196 élus étudiants au sein des CROUS seront donc appelés à désigner leurs représentants au CNOUS. La FAGE compte sur son programme ambitieux, concret et fédérateur pour rassembler autour d'axes d'efforts clairs qui devront faire avancer le réseau des oeuvres dans le bon sens : celui de la défense du service public, celui de l'accessibilité de l'enseignement supérieur, celui de la réussite de tous les étudiants. La volonté des étudiants de voir s'installer une représentation progressiste, ouverte, démocratique et ambitieuse doit maintenant se traduire dans le conseil national qu'est le CNOUS.

Alexandre Leroy
Président de la FAGE



BILAN 2012-2014
LA FAGE



Qu'est ce que la FAGE ?

La Fédération des associations générales étudiantes - FAGE - est la plus importante organisation de jeunes en France. Fondée en 1989, elle assure son fonctionnement sur le principe de la démocratie participative et regroupe près de **2000 associations** et syndicats, soit environ **300 000 étudiants**.

La FAGE a pour but de garantir l'égalité des droits dans le système éducatif. C'est pourquoi elle agit pour **l'amélioration constante des conditions de vie et d'études des jeunes** en déployant des activités dans le champ **de la représentation et de la défense des droits**. En gérant des services et des œuvres répondant aux besoins sociaux, elle est également actrice de l'innovation sociale.

La FAGE est reconnue organisation étudiante représentative par le Ministère en charge de l'enseignement supérieur. Indépendante des partis, des syndicats de salariés et des mutuelles étudiantes, **elle base ses actions sur une démarche militante, humaniste et pragmatique**. Partie prenante de l'économie sociale et solidaire, elle est par ailleurs agréée organisation de jeunesse et d'éducation populaire par le ministère en charge de la jeunesse.

À travers la FAGE, les jeunes trouvent un formidable outil citoyen pour débattre, entreprendre des projets et prendre des responsabilités dans la société.

La FAGE est membre de :



ESU : European Students' Union
FFJ : Forum Français de la Jeunesse
MedNet : Mediterranean Network of Student Representatives
CNOUS : Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires
CNESER : Conseil National de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche
CNAJEP : Comité National des Associations de Jeunesse et d'Éducation Populaire





BILAN 2012-2014
LE CNOUS



Qu'est ce que le CNOUS ?

Le **Centre National des Oeuvres Universitaires et Scolaires - CNOUS** est un établissement public à caractère administratif. Il regroupe et anime les différents **Centres Régionaux des Oeuvres Universitaires et Scolaires - CROUS** de France qui fonctionnent en réseau. Celui-ci est placé sous la tutelle du ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche. Il a pour objectif de garantir l'accès à l'enseignement supérieur à l'ensemble des étudiants et l'égalité des droits.

“Ce sont les associations étudiantes, au début du XXème siècle, qui ont été à l'origine des actions menées en faveur des étudiants défavorisés et de la prise en charge d'un certain nombre de questions sociales, qui fonderont ensuite le réseau des oeuvres ; les CROUS.”

Le CNOUS a entre autre pour prérogative de répartir les subventions de l'État, par le biais d'un système de contractualisation sur 3 ans : des projets à grande échelle (réhabilitation d'un bâtiment de cité U par exemple) sont financés par une combinaison de subventions du CNOUS, des collectivités territoriales, sur fonds propres du CROUS ou par des prêts. Chaque année, en juin, cette contractualisation fait l'objet d'une discussion entre CROUS et CNOUS à laquelle participe notamment le vice-président étudiant de chaque CROUS.

VISION

Une certaine des oeuvres

Le défi du réseau des oeuvres est grand puisque la dernière enquête d'Eurostudent sur la dimension sociale, démontre que la France est le pays européen où l'accès à l'enseignement supérieur est le plus conditionné par l'origine sociale. Répondre aux enjeux de la démocratisation d'un enseignement supérieur garant d'ascension sociale est donc au coeur de l'actualité ; bien plus qu'une promesse politique, le CROUS en est l'acteur. La FAGE et les associations étudiantes doivent ainsi, par leurs propositions, en être les défenseurs mais surtout être capables d'innover pour apporter des réponses justes et efficaces. Le CROUS doit être l'acteur social étudiant de référence pour rendre l'enseignement supérieur accessible à tous.

En portant un projet politique visant à améliorer les conditions de vie et d'études des étudiants en renforçant la mission sociale du CROUS, la FAGE oeuvre pour une société plus juste, capable de garantir les mêmes droits à sa jeunesse. Agir pour la justice sociale c'est agir pour tous sans délaisser personne.

C'est pourquoi la FAGE défend un enseignement supérieur public, accessible grâce à un mode de financement collectif et étatique et à des aides sociales efficaces et adaptées à la réalité du coût de la vie pour un étudiant. Ce projet passe nécessairement par un réseau des oeuvres ayant les moyens d'innover afin d'assurer des services toujours plus adaptés aux besoins des étudiants ; cependant l'innovation ne peut se concevoir sans investissement.

Le Conseil d'Administration du CNOUS

Le Conseil d'Administration du CNOUS est l'organe délibératif. Il définit la politique générale appliquée à l'ensemble du réseau, répartit les crédits budgétaires. Le C.A du CNOUS est composé de 27 membres :

-  Le président est une personnalité qualifiée nommée par le ou la ministre chargé-e de l'enseignement supérieur et de la recherche
-  8 représentants de l'État, issus de différents ministères (Enseignement Supérieur et Recherche, Budget, Logement, Affaires Sociales, Affaires Étrangères)
-  8 représentants étudiants élus
-  3 représentants des personnels, désignés par les syndicats représentatifs
-  3 présidents d'universités ou directeurs d'établissements d'enseignement supérieur dont un établissement privé
-  4 personnalités qualifiées dont 2 choisies parmi les propositions des élus étudiants
-  À titre consultatif : le directeur du CNOUS et d'autres personnalités

Les élus étudiants siégeant au CNOUS sont avant tout des élus étudiants locaux, ayant un mandat en conseil d'administration de leur CROUS. Ce sont également vos représentants puisque c'est vous, élus étudiants dans les conseils d'administrations des CROUS qui les élisez tous les 2 ans.

La représentation des étudiants en France permet d'être présent à tous les niveaux de décision et de consultation sur les dispositifs relatifs à la vie étudiante. Même si le nombre de « sièges étudiants » n'est pas suffisant au sein du CNOUS au regard de son histoire, la FAGE ne doit pourtant jamais arrêter de porter haut et fort la voix étudiante, l'aspiration de la jeunesse. Les élus CNOUS de la FAGE n'ont eu de cesse de saisir toutes les possibilités pour se faire entendre, pour développer le rôle et l'importance de la voix étudiante et du réseau associatif, aussi bien dans le cadre formel du conseil que dans l'ensemble des commissions. L'investissement de l'équipe nationale, en lien systématique avec les élus étudiants locaux, l'expertise, le pragmatisme et la force de ses propositions ont considérablement affirmé le rôle incontournable de la FAGE dans le paysage de la représentation et de la défense des droits et des intérêts des étudiants.



“

Ce sont les associations étudiantes, au début du XXème siècle, qui ont été à l'origine des actions menées en faveur des étudiants défavorisés et de la prise en charge d'un certain nombre de questions sociales, qui fonderont ensuite le réseau des oeuvres ; les CROUS. ”



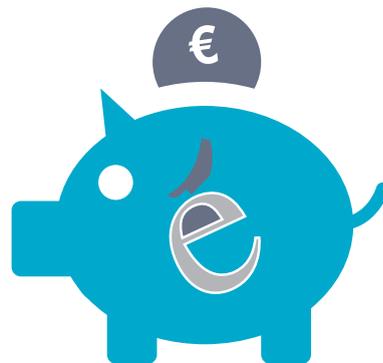
Défendre une politique budgétaire ambitieuse



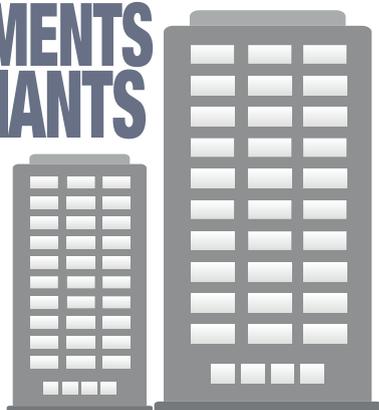
Le réseau des Oeuvres est l'outil indispensable à la démocratisation de l'enseignement supérieur et de la recherche. Ses missions doivent permettre à tous les jeunes qui le souhaitent d'accéder au supérieur, de s'y épanouir et d'y réussir.

Cela nécessite une politique ambitieuse d'aides sociales, directes et indirectes et une assise forte dans le paysage de l'enseignement supérieur.

Cette ambition ne peut se concrétiser sans moyens adaptés. Bien que des réformes soient à l'oeuvre pour permettre aux CROUS de réaliser certaines économies d'échelle et de gestion, il reste inconcevable de parvenir à augmenter la qualité des services et prestations à destination d'un public toujours plus nombreux en diminuant les moyens. Ces derniers ne permettent pas de porter les objectifs ambitieux que la FAGE a pour la jeunesse, notamment l'accès de plus en plus de jeunes à un diplôme.



+40 000
LOGEMENTS
ETUDIANTS



La teneur du contexte budgétaire des deux ans de mandat est apparue dès la proposition d'un surgel de crédits notamment destinés au logement en avril 2013. Un surgel de 20 millions d'euros était annoncé et devait essentiellement toucher l'investissement dans le logement. En plein lancement du plan 40.000 logements, et considérant que le logement autonome est à la fois une des problématiques principales du budget des étudiants et une des clés principales de la réussite, l'équipe CNOUS de la FAGE a immédiatement réagi en se plaçant comme moteur au sein du conseil d'administration et en obtenant un premier rejet de la proposition en avril 2013. En dépit de l'expression démocratique du conseil d'administration du CNOUS, les ministères des finances et de l'enseignement supérieur ont pesé de tout leur poids afin d'obtenir que la proposition soit de nouveau présentée en conseil d'administration. Malgré une vive opposition, certaines organisations ont fini par soutenir la proposition permettant ainsi au surgel d'être accepté par le conseil d'administration du CNOUS.

En novembre 2013, les élus CNOUS de la FAGE ont été appelés à s'exprimer sur le budget prévisionnel de l'année 2014. Quelques mois après un surgel douloureux, tant envers l'expression démocratique bafouée d'un conseil d'administration que pour les perspectives d'investissements du réseau des oeuvres dans le logement universitaire, ce budget présentait une baisse conséquente de 6 millions d'euros sur la restauration sociale, pourtant déjà en péril. Alors que les CROUS peinent à innover en la matière, cette baisse ne permettait pas d'envisager des solutions d'avenir pour une restauration de qualité accessible aux étudiants. L'équipe CNOUS de la FAGE s'est naturellement opposée à ce budget. La FAGE a été la seule organisation étudiante à avoir le courage de ses positions en rejetant le budget.



L'argument de l'augmentation des crédits des aides sociales, destinés à mettre en place la première partie de la réforme des bourses ne saurait être valable pour justifier l'acceptation du budget.

Bien que la FAGE ait accueilli favorablement cette réforme, si le pendant devait être la mise à genoux des aides indirectes fondamentales que sont la restauration et le logement, le compte ne pouvait pas y être ! Plus que de ne pas être valable, cet argument tient du cache-sexe honteux sachant que les bourses sur critères sociaux et les aides indirectes ne relèvent pas du même budget.

Il y a quelques semaines, les élus CNOUS de la FAGE étaient appelés à se prononcer sur le budget prévisionnel 2015 pour le réseau des oeuvres. S'il enregistrait une hausse de 1,75%, ce budget présentait une réalité toute autre. L'équipe CNOUS de la FAGE a en effet remarqué que près de 14 millions d'euros avaient été retirés au budget du logement pour être transférés sur les crédits destinés à la restauration, confirmant ainsi que l'amputation de 6 millions en 2013 ne permettait pas un fonctionnement correct des activités de restauration. Cette politique consistant à combler l'amputation des 6 millions en les prenant dans une autre enveloppe, et vice-versa n'est pas à la hauteur des attentes des étudiants. Mettre le budget du logement à la rue alors que la situation locative des étudiants ne s'améliore pas, qui plus est alors que le plan 40.000 logements n'atteint pas encore ses objectifs annuels, n'était pas acceptable. Les élus de la FAGE ont donc fait le choix de rejeter le budget afin d'alarmer les pouvoirs publics sur le fait que les promesses et les moyens étaient incohérents et qu'encore une fois, les CROUS n'auraient pas les marges d'investissements nécessaires à une politique vraiment ambitieuse.

Dans ce contexte, l'équipe des élus de la FAGE a du tenir une position ferme, tout au long de son mandat, face aux restrictions budgétaires, en ayant à coeur d'interpeller les pouvoirs publics quant à l'investissement nécessaire dans le réseau des oeuvres. À la lumière de ce bilan, il apparaît bien que la FAGE a tenu une ligne cohérente et courageuse dans la défense d'une politique budgétaire devant permettre aux CROUS de remplir leurs missions.

Obtenir une réforme du système de bourse

Promis par le précédent gouvernement, le **dixième mois de bourse** répondait à la mise en place de la semestrialisation. Auparavant, les étudiants boursiers n'étaient aidés que neuf mois par an, alors que les enseignements s'étaient étalés sur dix mois. Néanmoins, les moyens nécessaires au financement de ce dixième mois de bourse n'avaient pas été prévus dans le budget des oeuvres.

Les élus CNOUS de la FAGE ont dès leur prise de mandat veillé à ce que les promesses soient tenues et à ce que le gouvernement finance bel et bien cette avancée pour les étudiants.

Ancrer ce dixième mois de bourse a donc été le **premier pas d'une réforme des aides sociales directes** qui s'est déroulée sur les deux années du mandat.

C'est le **18 Juillet 2013** que le Gouvernement a annoncé une **réforme ambitieuse des bourses sur critères sociaux**, répondant ainsi à la demande des organisations étudiantes, au premier rang desquelles la FAGE se plaçait. Cette réforme s'est effectuée en deux étapes.

À la rentrée 2013, une première série de mesures s'élevant à **118 M€** a ainsi permis :

-  La **création de l'échelon Obis**, ouvrant à 55 000 étudiants l'accès à une bourses d'un montant de 100€ par mois
-  La **création de l'échelon 7**, d'un montant de 5 500 €/an
-  La **revalorisation de 1%** des montants de bourses, calquée sur l'inflation
-  La **création de 7000 allocations individuelles pour les jeunes en situation d'indépendance avérée** d'un montant situé entre 4000 et 5500 €.

2014

+84M€
supplémentaire

2013

+118 M€
supplémentaire

2012

Annnonce de la
REFORME DES BOURSES

2011

10 EME
mois de bourse

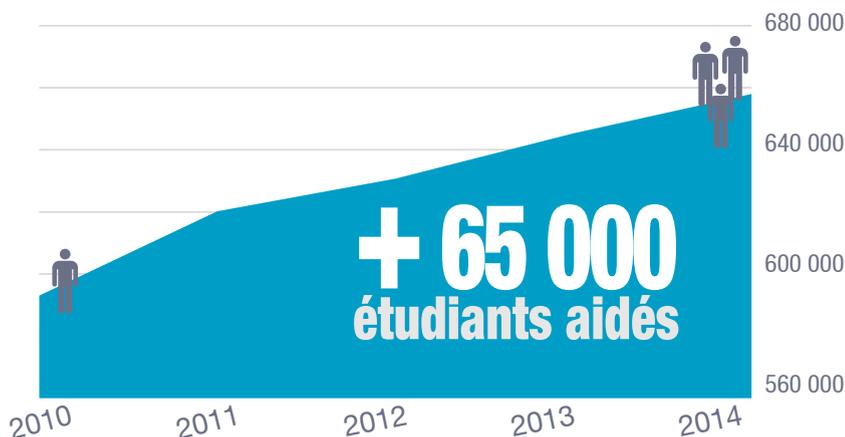
2010

LA FAGE PROPOSE
L'A.G.I.

À la rentrée 2014, une seconde série de mesures s'élevant à **84 M€** viennent poursuivre les demandes de la FAGE en permettant :

 Le passage de 77 500 étudiants de l'échelon 0 à l'échelon 0bis

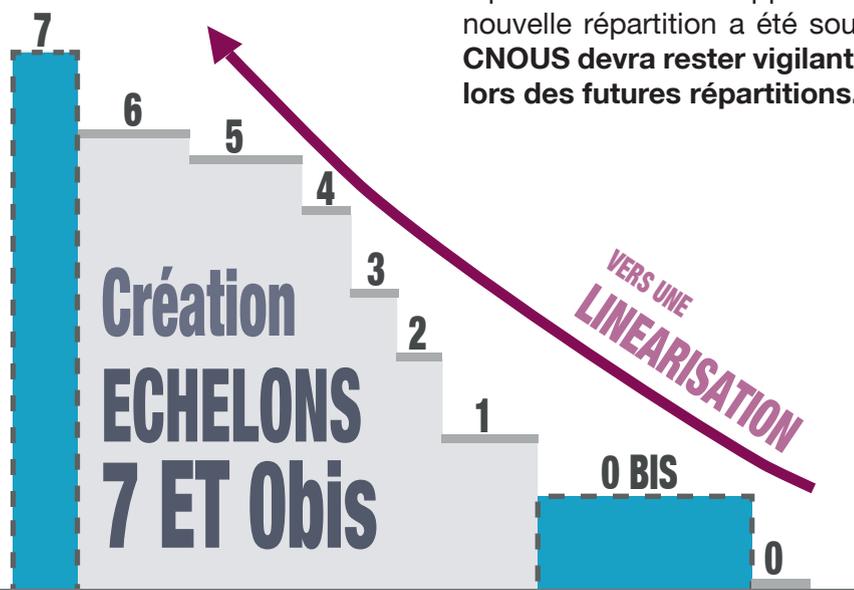
 La création de 1000 nouvelles allocations individuelles pour les jeunes en situation d'indépendance avérée



L'ensemble de ces mesures ont permis à davantage d'étudiants d'être inclus dans le système de bourse, condition sine qua non à une démocratisation de l'enseignement supérieur. Les élus CNOUS de la FAGE ont ainsi pu exiger la mise en place de ces mesures, qui vont clairement dans le sens d'une **meilleure progressivité dans le système de bourses**. La création de l'échelon 0bis était une demande forte de la FAGE, afin de répondre aux besoins des étudiants jusqu'alors exclus du système.

Cette réforme d'envergure s'est accompagnée, grâce au poids des élus CNOUS de la FAGE d'une **réforme du Fonds National d'Aide d'Urgence**. Le FNAU est devenu, à cause d'un système d'aides sociales obsolète n'endigant pas la montée de la précarité dans le monde étudiant, une aide sociale indispensable pour de nombreux étudiants. Elle représente souvent le dernier recours avant le décrochage universitaire. Les trois premières causes de demandes sont d'ailleurs l'aide alimentaire, le logement et le coût des études. **Il était donc vital de recadrer ses critères d'accès et de les rendre plus équitables, accessibles et harmonieux sur l'ensemble le territoire.**

D'autre part, la répartition de l'enveloppe FNAU entre les différents CROUS devenait inadaptée et contribuait aux disparités entre les CROUS. Ainsi, l'année 2014 a vu la mise en place d'une nouvelle répartition de l'enveloppe basée sur de nouveaux critères. Si cette nouvelle répartition a été soutenue par la FAGE, **la future équipe CNOUS devra rester vigilante à ce qu'aucun CROUS ne soit lésé lors des futures répartitions.**



Renforcer les aides indirectes

Le Plan 40 000 logements



Le logement est le premier poste de dépenses des étudiants décohabitants. Il représente en moyenne chez eux plus de la moitié de leur budget mensuel. Le mandat a commencé là où le plan Anciaux se terminait sans atteindre ses objectifs. L'État souhaitait donc entreprendre une nouvelle politique d'accès au logement pour les jeunes. Les élus de la FAGE ont activement participé au comité de pilotage du plan 40 000 logements.

Toujours vigilante quant aux futurs gestionnaires des logements étudiants, la première revendication de la FAGE fut qu'ils soient tous sous l'égide du réseau des oeuvres. En effet, les bailleurs privés sont eux aussi présents dans le comité de pilotage du plan 40 000 logements et souhaitent prendre une grande partie des constructions de logements étudiants alors que leurs constructions ne répondent en aucun point aux besoins de logement social pour les étudiants. Via une motion posée en conseil d'administration du CNOUS, les élus de la FAGE ont demandé que tout logement non géré par les CROUS le soit par des bailleurs sociaux.

Toutefois, la véritable difficulté de ce dossier est d'en connaître les tenants et aboutissants. Il est très difficile d'avoir des informations, qu'il s'agisse des objectifs annuels, des gestionnaires, des zones d'implantations, etc. Ce n'est que récemment que les informations quant au nombre de constructions annuelles prévues ont été mises à disposition des élus. Il faudra désormais être vigilant au respect de ces objectifs, à la logique d'implantation, ainsi qu'à la place que les CROUS occuperont dans la construction et la gestion de ces nouveaux logements étudiants.



La restauration étudiante



L'avenir de la restauration est certainement le sujet le plus préoccupant de cette fin de mandat. La stratégie défendue par le CNOUS semble être de développer une restauration alternative, essentiellement basée sur la vente à emporter de sandwiches, de pâtes, salades. Le CNOUS incite le réseau des oeuvres à développer le concept des *Mini R*, sorte de cafétéria améliorée.

L'équipe CNOUS a toujours défendu la nécessité de diversifier l'offre de restauration, mais jamais au détriment de la restauration traditionnelle proposée au sein des RU. À plusieurs reprises, la FAGE a su rappeler qu'un repas chaud, complet et équilibré à tarification sociale devait rester l'activité majeure du réseau dans la réalisation de sa mission de restauration.



La direction du CNOUS n'hésite pas à opposer la non rentabilité des restaurants dits "traditionnels" du fait de la désaffection des étudiants et la baisse de fréquentation. Le lien avec les établissements d'enseignement supérieur est primordial car le temps de la pause méridienne est régulièrement pointé du doigt. Toutefois, le réseau des oeuvres a préféré s'adapter à cette situation en favorisant une restauration diversifiée plus lucrative plutôt que de sauvegarder la restauration traditionnelle, plus coûteuse.

La politique menée est ainsi celle de l'augmentation des tarifs proposés par cette nouvelle offre de restauration. La situation est telle qu'il est à craindre que dans quelques années, la restauration traditionnelle ait complètement disparu. Aussi, seule la mobilisation de tous les élus du réseau de la FAGE pourra permettre de sauvegarder une restauration sociale ayant par ailleurs de réels enjeux de santé publique.

Ticket RU



Sans surprise, une augmentation du prix du ticket U a encore été proposée à deux reprises durant le mandat. L'État proposait d'augmenter le prix du repas universitaire de 10 centimes en deux ans, le portant de fait à 3€15 en 2013 puis à 3€20 en 2014.

Bien que la décision finale du gouvernement ne faisait aucun doute puisque le vote du conseil d'administration est sur ce point purement consultatif, l'équipe CNOUS de la FAGE s'est tenue à obtenir un vote négatif du CNOUS pour cette proposition d'augmentation, afin d'envoyer un signal fort au gouvernement. Malgré un intense travail d'influence et d'interventions lors des conseils, l'action de la FAGE s'est heurtée au verrouillage des décisions des ministères. Cette augmentation du prix du ticket U s'inscrit dans la politique de déconstruction de la restauration sociale mise en place par le gouvernement ces dernières années.



FOCUS

La Gallia

À Strasbourg, le restaurant la Gallia, entièrement géré par l'une des fédérations de la FAGE, l'AFGES, a vu sa gestion militante menacée. Dans ce dossier les élus CNOUS ont soutenu une certaine vision des oeuvres, celle héritée du temps où les associations étudiantes, constituées en associations générales étudiantes et fédérations, furent à l'origine des CROUS. Grâce à un travail de deux ans, s'effectuant à tous les échelons, une prorogation de la convention liant le CROUS à l'AFGES a pu être obtenue. Cette dernière permet de laisser le champ libre à la négociation d'une solution pérenne et respectueuse de l'intérêt général.

Une vision d'avenir pour un guichet unique

Un CROUS accessible à tou-te-s



La problématique de l'intégration des formations sanitaires et sociales au CROUS a été dès le début de sa prise de mandat un cheval de bataille pour l'équipe de la FAGE. Dès lors, une motion demandant la mise en place d'un groupe de travail afin de résoudre cette inégalité touchant les étudiants en formations sanitaires et sociales a été déposée.

Si le conseil d'administration a largement soutenu cette motion et la mise en place d'un tel groupe de travail, le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche et le CNOUS tardent à mettre en place ce groupe malgré les multiples relances. Pour autant, le travail s'est poursuivi pour l'équipe CNOUS de la FAGE qui a coordonné les actions d'influence nationales et locales en faveur d'un accès plein et entier des formations sanitaires et sociales au CROUS, notamment en oeuvrant pour l'alignement des bourses régionales sur les bourses du CROUS et en gardant en ligne de mire le transfert de la gestion de ces bourses au CROUS.

Le premier garant d'un avenir pour le CROUS est en effet qu'il soit l'acteur central de vie étudiante. Cela suppose que ses missions soient préservées. Mais cela suppose par dessus tout qu'il s'adresse à tous les étudiants.

L'avenir du CROUS se prépare aussi grâce au développement ou à l'accompagnement de solutions nouvelles, d'innovation en lien avec ses missions. Durant leur mandat, les élus CNOUS de la FAGE ont milité pour que les plateformes en ligne Jobaviz (emplois étudiants) et Lokaviz (logements étudiants) soient davantage dotées de moyens financiers et de moyens humains. Ces moyens doivent permettre de veiller à ce que les offres mises en ligne soient contrôlées pour éviter certaines dérives et qu'elles respectent le Droit du travail. En ce qui concerne les logements, la FAGE a milité à ce que les offres présentes sur la plateforme respectent les réglementations en vigueur et des tarifs étudiants, donc abordables.

Devant l'avenir incertain du système Monéo, le réseau des oeuvres a souhaité prendre les devants en mettant en place un nouveau système de paiement pour ses services et notamment la restauration. L'avantage de la monétique est de fournir aux étudiants une facilité de paiement pour tous les services de la vie étudiante.

La carte se recharge par internet ou smartphone et le flux financier n'y "stationne" pas. Autrement dit, en cas de perte, l'argent n'est pas perdu puisqu'il est stocké en ligne. Toutefois, la FAGE a demandé à ce que les étudiants puissent trouver des bornes de rechargement dans les Restaurants Universitaires ainsi que la possibilité de régler son repas à l'unité par monnaie. La FAGE et ses élus CROUS devront rester vigilants sur ces modalités de mise en place sur le terrain et se coordonner avec les élus des conseils centraux des universités afin de garantir une carte étudiante unique et multiservice garante de simplification du quotidien des étudiants.



Une place dans les ComUEs



La loi du 22 Juillet 2013 relative à l'enseignement supérieur et à la recherche a donné un délai d'un an aux établissements d'enseignement supérieur pour se regrouper, notamment sous la forme d'une COMUE (communauté d'universités et d'établissements).

Établies à échelle académique ou inter-académique, les COMUE ont pour rôle de coordonner la politique de site des établissements, notamment en matière de vie étudiante via la rédaction d'un schéma directeur de vie étudiante.

Ces schémas directeurs de vie étudiante sont une occasion à saisir pour les CROUS d'être partie prenantes des politiques des regroupements. C'est pourquoi, au travers d'une motion adoptée en conseil d'administration du CNOUS, la FAGE a exigé du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche d'intégrer les CROUS dans la gouvernance des COMUE.

Les schémas directeurs de la vie étudiante permettront de définir les grandes orientations stratégiques en matière de politique d'aides sociales, de logement, de santé ou encore de handicap, au niveau de chaque site. Aussi, l'action des élus CNOUS a été de rapprocher les projets du CNOUS des projets des COMUE afin que le réseau des oeuvres soient parties prenantes des futures politiques de sites.

Campus France



La création de l'Établissement Public à caractère Industriel et Commercial Campus France est désormais actée depuis 2012, et malgré les nombreuses alertes de la FAGE. Alors que le réseau des oeuvres est le garant de la vie étudiante et de leurs conditions de vie, l'accueil des étudiants internationaux est quant à lui géré par un opérateur n'ayant aucune expérience dans la vie étudiante.

Par ailleurs, la représentation étudiante est bafouée au sein de Campus France, les organisations étudiantes n'étant pas représentées au conseil d'administration et ayant uniquement leur place au sein du conseil d'orientation, strictement consultatif.

La FAGE continue de dénoncer le transfert des activités internationales à Campus France et demande à ce que celles-ci retrouvent leur place au sein du CNOUS et des CROUS afin de restaurer un accueil de qualité pour les étudiants internationaux. Elle demande en somme une égalité de traitement entre étudiants internationaux et étudiants français.

En juin 2013, le projet de loi sur l'enseignement supérieur et la recherche, projet de loi que la FAGE a soutenu, a été adopté en commission mixte paritaire et un article attribuant un titre de séjour pluriannuel aux étudiants étrangers. Les étudiants étrangers pourront à présent bénéficier d'un titre de séjour adapté à la durée de leurs études.



Une équipe nationale politique et accessible



Dès la prise de mandat, et dans la continuité des équipes précédentes, l'équipe CNOUS de la FAGE a engagé le dialogue et le travail avec l'ensemble des acteurs et des représentants du réseau des oeuvres.



La démarche de la FAGE s'est voulue résolument progressiste et militante, avec en ligne de mire le projet politique de la FAGE et son application. Les élus CNOUS ont su fédérer autour d'eux et autour des positions de la FAGE, quand celles-ci le nécessitaient.



À la FAGE, les élus nationaux font partie intégrante de l'équipe nationale, au même titre que les membres du bureau national. C'est donc de concert et forts de cette cohésion qu'ils ont porté et contribué à élaborer l'ensemble des positions de la fédération.



La coordination entre l'échelon national et local est une des priorités de la FAGE c'est pourquoi l'équipe CNOUS a pu, par un système d'élus référent par académie, suivre tous ses élus locaux et leur apporter l'expertise et les informations nécessaires à leurs travaux au sein des territoires.



Une attention particulière a été portée au fait de ne pas cloisonner les problématiques traitées par les élus CNOUS et l'activité des différents élus CROUS. La FAGE travaille ainsi à porter un projet global et transversal.





Cet accompagnement quotidien se matérialise concrètement par la mise en place d'outils et d'espaces d'échanges. Plusieurs mailings existent et les élus peuvent ainsi librement échanger et partager.

Elles sont régulièrement alimentées de fiches techniques pour mieux appréhender le sujet traité et l'intégralité des problématiques qui lui sont liées. Au delà de l'outil informatique, l'équipe nationale de la FAGE s'est attachée à institutionnaliser des moments de rencontres physiques afin de permettre et valoriser des temps d'échanges entre les élus. Le séminaire national des élus étudiants (SNEE) a réuni sur cette mandature plus de 500 étudiants engagés dans les conseils, et c'est au travers de dizaines de formations dédiées aux problématiques sociales et à l'action du réseau des oeuvres que la FAGE a su se poser en experte des questions sociales.

La FAGE a, dans une démarche de travail de synergie et de projet éducatif mis en place des outils permettant aux élus de mutualiser et de s'informer, afin de porter de la meilleure manière qu'il soit l'intérêt des étudiants. C'est dans cette optique que la FAGE a créé WikiFAGE, une encyclopédie collaborative numérique permettant de donner des clés de compréhension des dossiers d'actualités, tout en laissant la possibilité de se perfectionner sur les thématiques de son choix.

La formation tenant une place prépondérante dans les missions de la FAGE, chaque élu CROUS s'est vu remettre un Guide De l'Elu, véritable boîte à outils pour réussir son mandat. Ce guide, réalisé par l'équipe nationale, est l'objet de mutualisation et d'expertise.

Les élus CNOUS sont aussi des élus locaux, et ont a coeur de s'occuper des problématiques touchant directement les étudiants. Ils n'oublient pas ce lien indéniable avec le CROUS, et apportent une expertise quotidienne en étant disponibles et à l'écoute des besoins des élus et des étudiants.





Contacts



Alexandre Leroy – Président
alexandre.leroy@fage.org

Thomas Salmon – Vice Président en charge des Affaires Sociales
thomas.salmon@fage.org

Elus CNOUS
cnous@fage.org

Tel : 01 40 33 70 70